

La lettre de votre sénateur



Bulletin d'information de
Jean-Paul Fournier, Sénateur du Gard

édito

Mesdames, Messieurs les Maires,
Mesdames, Messieurs les Elus, mes chers
collègues,

J'envoie habituellement la lettre annuelle d'information de mon action au Sénat à la fin de l'été. J'aurais donc dû vous envoyer celle de 2016 fin septembre. Néanmoins, comme vous le savez, j'ai subi une intervention chirurgicale qui m'a éloigné de mes responsabilités politiques. C'est pourquoi, **après 6 mois de convalescence**, alors que je reprends mes activités au Sénat et à la Mairie de Nîmes, **je suis heureux, par le biais de cette lettre, de renouer le contact avec vous.**

Je veux tout d'abord remercier les élus qui ont pu me transmettre par divers canaux, des messages de sympathie. Dans cette période compliquée, vos gestes, mêmes modestes, ont eu un impact dans l'amélioration de mon état de santé et sur ma volonté de reprendre pleinement la mission que vous m'aviez confiée à nouveau en 2014, à la Haute Assemblée.

Au-delà de ces considérations personnelles, les événements m'ont donné plus que jamais l'envie d'agir. Mon éloignement de la vie publique s'est fait au moment des terribles attentats de Nice. Mon retour, alors que l'Allemagne panse encore ses plaies, à la suite d'une nouvelle action terroriste, correspond à



Avec les légionnaires du 2^{ème} REI au camp de Lomo en Côte d'Ivoire

un moment historique au cours duquel les grands bouleversements s'accélèrent : attaques tous azimuts, et sur tous les continents, du terrorisme islamiste, sortie britannique de l'Union européenne, nouvelle donne aux Etats-Unis d'Amérique, ouverture de l'Iran, renforcement du rôle de la Russie et de la Turquie dans le conflit syrien, pression migratoire sans précédent, réchauffement climatique et crise écologique...

Dans ce cadre, **la France doit tenir son rang. Je dirai même, la France doit se renforcer par des actes d'autorité, de fermeté et de souveraineté.** En tant que Sénateur, je resterai le défenseur des élus locaux gardois – dont la multiplication des démissions est plus qu'inquiétante – et des dossiers du département. Mais, je suis d'abord et avant tout élu de la Nation. Au cœur de ces difficultés, **je veux que soit réaffirmé le rôle de l'Etat sur les dossiers régaliens** que sont l'armée, la justice et la police.

2017 sera une année charnière. Avec des élections nationales en France, mais aussi outre Rhin, nous allons assister, à n'en pas douter, à des évolutions profondes en Europe, qui permettront, je l'espère, à la République de prendre enfin son destin en main.

Jean-Paul Fournier
Sénateur du Gard
Maire de Nîmes

Dates à retenir pour 2017

Elections présidentielles

- 1^{er} tour le dimanche 23 avril
- 2^{ème} tour le dimanche 7 mai

Elections législatives

- 1^{er} tour le dimanche 11 juin
- 2^{ème} tour le dimanche 18 juin

LEXIQUE DES SIGLES

PLF : projet de loi de finances OAG : question d'actualité au gouvernement
P.J.L. : projet de loi Q.O.S.D. : question orale sans débat
P.P.L. : proposition de loi O.E. : question écrite

La déception de Versailles



Au lendemain des attentats de Paris, je me suis rendu à Versailles, pour écouter le Président de la République s'exprimer. La Nation était unie autour d'un enjeu fort : la réponse de la République à la barbarie. Néanmoins, **plus d'un an après, le compte n'y est pas**. Certes la Constitution de 1958, l'Etat d'urgence ou la qualité de nos forces de l'ordre permettent à l'exécutif d'agir rapidement. Mais que dire des attermoissements à la tête de l'Etat sur la déchéance de nationalité. Que dire également des volontés gouvernementales ratées d'un nouveau dialogue avec la Russie, pour enfin peser au Proche Orient. Que dire enfin des velléités de constitutionnaliser l'état d'urgence, pour le rendre plus solide juridiquement, qui se sont fracassées sur les dissensions de la majorité gouvernementale. Le chef de l'Etat avait pourtant indiqué : « *Dès lors que la Constitution est le pacte*

collectif indispensable pour vivre ensemble, il est légitime qu'elle comporte les réponses pour lutter contre ceux qui voudraient y porter atteinte ».

En tant que membre de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat, **je me suis fortement impliqué sur les questions régaliennes. En effet nous avons besoin dans ces circonstances, d'un état fort. Pour l'assister, je suis persuadé que les élus locaux sont des acteurs majeurs.** Ce fut le sens de mon intervention en



séance de question d'actualité au gouvernement du 20 mai 2016 : « *J'ai dénoncé le peu d'information que nous avons de la part de l'Etat à ce sujet, notamment sur les personnes fichées « S ». Plus largement, je reste persuadé que les maires doivent pouvoir être des partenaires de l'Etat dans la politique antiterroriste et intégrer*

les cellules spécifiques coordonnées par la Préfecture ».

Parallèlement, mon action au sein de la Commission d'enquête sur les réseaux djihadistes m'a permis d'avoir un regard pointu sur la prévention en termes de radicalisation dans le sport, sur internet ou en prison.

Maison d'arrêt dans le Gard, enfin du nouveau

Au début du mois de juillet, j'ai interpellé le Garde des Sceaux, pour que l'Etat prenne ses responsabilités. Les différents projets imaginés pour accroître le nombre de places de prison dans le Gard ont été remis aux oubliettes au début du mandat de François Hollande, sous l'action de Mme Taubira. **Avec un taux d'occupation de plus de 200%, la situation à Nîmes n'était plus tenable** notamment en raison de nombreux cas de radicalisation. La décision prise de construire enfin un nouvel établissement dans le département est bien entendu la bonne... même si elle arrive un peu tard.



Rencontre avec la force sentinelle à Paris

Soucieux de soutenir et comprendre ce que vivent les soldats nîmois en mission, mais aussi de rappeler le lien fort qui peut unir la Nation à ses militaires, je suis allé à la rencontre des soldats du 2^{ème} REI déployés à Paris dans le cadre de la mission

Sentinelle, mise en place pour faire face à la menace terroriste.

Déplacement en Côte d'Ivoire à la rencontre des légionnaires du 2^{ème} REI

Dans le même esprit, je me suis rendu en Côte d'Ivoire, à l'invitation du Colonel de ce même régiment, pour rendre visite et constater les conditions d'action des légionnaires des Forces françaises implantées dans ce pays pour assurer un relais opérationnel sur la zone d'intérêt stratégique de l'Afrique subsaharienne et donc pour assurer notre sécurité.

Contrôle du gouvernement :

QAG : vandalisme dans les lieux de culte.

QE : Mise en place d'un fichier européen des données passagers - Radicalisation et communautarisme dans le sport - Sécurisation du domaine maritime français - Renouvellement du fusil d'assaut de l'armée française - Coopération franco-marocaine relative à la formation des imams - Application de la loi du 11 octobre 2010 (relative au port de la « burqa ») - Conditions d'affectation des magistrats dans des secteurs relatifs à la sécurité nationale - Fonctionnement et missions du service des douanes - Centres de rétention et transfert des migrants - Rétention des personnes fichées « S » - Lutte contre l'islam radical après les attentats de novembre 2015 - Situation des mineurs isolés étrangers - Violences et dégradations en marge du mouvement « nuit debout » - Indemnisation de tous les orphelins de guerre - Octroi de la campagne simple pour les policiers ayant servi en Algérie.

Travail législatif :

PPL cosignées : Favoriser le recrutement des sapeurs pompiers - Garantir le droit de manifester paisiblement et à prévenir les troubles à l'ordre public - Lutter contre les rodéos urbains.

Amendements cosignés : P JL « Crime organisé » : possibilité pour une cour d'assises, par décision spéciale, de porter la période de sûreté jusqu'à trente ans ou de prononcer la réclusion criminelle à perpétuité incompréhensible pour les crimes punis de la réclusion criminelle à perpétuité constituant un acte de terrorisme.

Affaires étrangères

Retour sur mon déplacement au Royaume Hachémite

A l'heure où le Moyen Orient se déchire, le déplacement de travail que j'ai effectué en Jordanie, dans le cadre du groupe d'amitié sénatorial, avait une dimension toute particulière. De la visite d'un camp de réfugiés syriens à la rencontre avec le roi Abdallah II, **les discussions ont d'abord eu pour objet la menace terroriste.**



Audience avec Abdallah II, Roi de Jordanie

Paris et Amman ont les mêmes préoccupations face au danger du djihadisme. Ainsi, j'ai présenté au Sénat jordanien, les grandes lignes des travaux de la Commission d'enquête sur l'organisation et les moyens de lutte contre les réseaux djihadistes. **La question du renseignement, mais aussi celle de la déradicalisation, ont été abordées.** Parallèlement, la visite du camp de réfugiés d'Azraq, nous a permis de comprendre la complexité de la question migratoire.



Visite d'un camp de réfugiés

Contrôle du gouvernement :

QE : Positionnement de la France dans le conflit au Haut-Karabagh - Accord migratoire Turquie-Europe - Sort des traducteurs afghans de l'armée française - Relation franco-saoudienne à la suite de la crucifixion d'un jeune Saoudien - Situation des Français vivant en Côte d'Ivoire - Propagation de l'état terroriste islamique et intervention de l'armée française au Moyen-Orient - Destruction massive du patrimoine mondial archéologique.

Travail législatif :

Rapport 555, fait au nom de la Commission des affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées, sur le projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Colombie sur l'encouragement et la protection réciproque des investissements.



Collectivités territoriales – Soutien aux communes gardoises

Baisse des dotations : le mal est déjà fait



En septembre 2015, de nombreux élus se sont mobilisés pour dénoncer la baisse des dotations de l'Etat. Si la réduction du déficit de l'Etat passe également par un effort des collectivités, cette véritable saignée a engendré une rétractation de l'investissement public, qui est pourtant un des leviers de la croissance française. L'annonce faite par le Président de la République au Congrès des Maires du mois de mai est bien trop tardive. **Les conséquences de cette décision, qui aurait dû être ciblée sur le fonctionnement, se font**

encore ressentir en termes d'activité économique et donc d'emplois. J'ai pu d'ailleurs aborder ce dossier avec le Président de l'AMF, François Baroin, en présence de Pilar Chaleyssin, Présidente de l'Association des Maires du Gard.



Avec François Baroin, Pilar Chaleyssin et Philippe Ribot, Maire de St-Privat-des-Vieux

Dotation d'actions parlementaires



Aire de jeu à Aiguèze



Eglise de Revens

Comme chaque année, depuis trois ans, je communique la ventilation de ma dotation parlementaire. Cette année, cette démarche est rendue obligatoire par décision du Bureau du Sénat, sous l'impulsion du Président Larcher. J'invite les maires ou les Présidents d'EPCI qui souhaitent entamer une procédure de soutien, à m'envoyer un courrier de demande dès le mois d'octobre, pour le financement d'un dossier d'investissement pour l'année N+1.

Nîmes mérite le label UNESCO



C'est bien le rayonnement économique de l'ensemble du département du Gard qui est en jeu avec le classement de Nîmes au patrimoine mondial. **Il créerait un nouveau dynamisme économique pour tout le territoire,** en complément du Pont du Gard, de l'Abbatiale de Saint Gilles et des Causses et les Cévennes. Je tiens à remercier les élus qui ont souhaité soutenir cette

démarche. Pour les autres, je les encourage à soutenir cette candidature et à vous rendre sur le site : <http://www.jesoutiensnimes.fr/fr/>



Avec le ministre de la Culture Audrey Azoulay

Conséquences de la loi NOTRe

La loi NOTRe, contre laquelle je me suis battu, avec mon groupe politique au Sénat, pour en réduire les conséquences les plus néfastes, voit peu à peu ses articles s'appliquer, avec pour certains, de lourds effets. Le Sénat a d'ailleurs mis en place une **Mission d'information de contrôle et de suivi des lois de réforme territoriale afin de permettre au législateur de procéder, le moment venu, aux ajustements nécessaires.**

■ Eau et assainissement

A la suite de nombreuses demandes d'élus, **j'ai saisi le gouvernement afin de retarder le transfert de cette compétence** et ainsi permettre aux communes de s'y préparer au mieux. Cette demande n'a, pour l'instant, pas trouvé d'écho favorable. Néanmoins, j'ai soutenu la **PPL n°291 permettant le maintien de ces compétences dans les compétences optionnelles des EPCI.**



la clause de repos a accéléré la fusion d'établissements. J'ai, dans ce cadre, interpellé le gouvernement pour interpréter la notion de « clause de repos » qui malheureusement a été appréhendée dans son sens le plus strict.

■ Tourisme

Il était important de préserver un peu les prérogatives communales sur cette thématique. **La loi dite « Montagne » a été l'occasion de revenir sur cette évolution qui à mon sens n'était pas favorable pour certaines communes touristiques** comme Aigues-Mortes, le Grau du Roi ou encore Nîmes.

■ CDCI



Cette loi a engendré un redécoupage de la limite des EPCI avec la **création d'entités très vastes notamment au nord du département.** Parallèlement, l'interprétation de certains articles, comme celui consacré à



Réception à l'Hôtel de Ville de Nîmes dans le cadre du congrès des maires du Gard



Congrès des maires de France

Dans le Gard, à la rencontre des élus



St Gilles (messe pour les 900 ans de l'Abbatiale)



Fourques (inauguration cheminement historique)



Vénéjan (Inauguration piste de pump track)



Le Grau du Roi (inauguration de l'esplanade Etienne Mourrut)



Cardet (inauguration stèle rond point du Pont troué)



Uchaud (honorariat de M. Eymard)



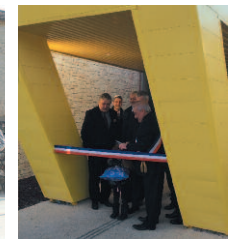
Mandel (vœux)



Caveirac (inauguration aire de jeux)



Rochegude (inauguration skate-park)



St Chaptès (inauguration de l'école communale)

Contrôle du gouvernement :

QOSD : Protection de la population de la Petite Camargue contre le risque inondation (bassin écrêteur de crue d'Aubord) - Prise en compte de la problématique des ruisseaux couverts de l'ex-bassin houiller cévenol.

QE : Niveau d'encaisse trop faible des agences postales communales - Désertification médicale - Recensement des personnes participant à des « rave parties » - Avenir du régime forestier - Cabines téléphoniques en milieu rural - Limitation de la recherche et de l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels - Conséquences financières pour les collectivités locales de l'évolution de l'indemnisation des fonctionnaires territoriaux victimes d'outrages - Conséquences financières de la fermeture de la centrale thermique d'Aramon - Double tutelle des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement - Transfert sur route des trains entre Nîmes et Clermont-Ferrand et devenir de la ligne « Le Cévenol » - Information des maires sur les fermetures de classes - Conditions du maintien d'un double exemplaire d'état civil - Réaffirmation du principe de laïcité lors des sorties scolaires - Difficultés budgétaires des départements - Difficultés de gestion des caisses d'allocations familiales.

Travail législatif :

Dépôt de PPL : tendant à la clarification démocratique des scrutins majoritaires à deux tours. « *Soutenue par 25 de mes collègues, elle a pour but de renforcer la légitimité des candidats élus lors des élections législatives ou départementales, sur le modèle de l'élection présidentielle. Cette loi, si elle est votée, renforcerait, en évitant les triangulaires ou les quadrangulaires, la légitimité du candidat élu* ».

PPL cosignées : Portant accélération des procédures et stabilisation du droit de l'urbanisme, de la construction et de l'aménagement - Modifiant certaines dispositions relatives aux communes nouvelles et aux intercommunalités.



Loi travail ou comment transformer l'or en plomb

Le projet de loi qui pourtant avait au départ quelques bonnes mesures, a, au fil des discussions parlementaires et de la pression de la rue, abouti sur un **quasi-vide en termes de simplification de la vie des entreprises.**

Le Sénat a pourtant fait voter des mesures fortes pour dynamiser l'emploi en allégeant les contraintes qui pèsent sur les entreprises (la création de contrats de mission, la possibilité de conclure des accords offensifs sur les 35 heures ou encore la simplification du compte pénibilité). En rejetant ces propositions **le gouvernement a tourné le dos à toutes vraies réformes en faveur de l'emploi.**

Des entreprises gardoises au Sénat



En redevenant Président du Sénat, Gérard Larcher a souhaité créer une délégation aux entreprises pour rapprocher le monde économique de la Haute assemblée. Ainsi, le 31 mars 2016, la première journée des entreprises a été

organisée au Sénat. Dans ce cadre, des chefs d'entreprises gardoises sont venus présenter leur réussite et échanger sur les difficultés de leurs actions.

Budget 2017, le gouvernement met la poussière sous le tapis

Le Sénat a décidé de rejeter en bloc le Projet de Loi de Finances pour 2017, avec la question préalable, démarche rare liée à **l'insincérité des hypothèses en matière de recettes fiscales (artificielles) et en dépenses (sous-estimées) du gouvernement.** Alors que l'alternance se profile, que les taux d'intérêt risquent de remonter très rapidement, l'attitude de l'exécutif manque totalement de sérieux.



Photo officielle des 348 sénateurs

Contrôle du gouvernement :

QE : Erreurs techniques et rédactionnelles dans la réglementation relative aux enseignes lumineuses - Equilibre financier des associations coordonnant les ateliers et les chantiers d'insertion - Problématiques des retraites des vétérinaires libéraux ayant effectué des missions de service public - Conséquences des mesures fiscales pour les retraités modestes - Régulation des nouveaux modes d'hébergements touristiques - Revalorisation de la consultation de médecine générale - Activité sportive des patients et exercice du métier de masseur-kinésithérapeute - Revalorisation du statut des infirmiers anesthésistes - Échange de données entre les caisses d'allocations familiales et les communes ou leurs groupements - Plan autisme 2013-2017 - Formation des aides-soignants à la filière médicosociale des personnes âgées dépendantes - Interprétation de l'article L. 6223-5 du code de la santé publique - Quittancement de la prestation d'animation dans les maisons partagées pour personnes âgées - Conditions de généralisation du service civique - Conséquences de la politique familiale sur la démographie - Expansion de la maladie de Lyme - Diagnostic annuel des enfants dyspraxiques - Nombre de postes d'internes en gynécologie médicale.

Travail législatif :

Intervention en séance : Discussion générale dans le cadre de la **PPL** visant à améliorer l'accès aux droits et à lutter contre la fraude sociale : *« Pour être admis par tous, le système de protection sociale doit avant tout être simple, accessible et surtout, irréprochable. Il faut que dans notre démocratie, l'allocataire, l'assuré social, le contribuable ou le cotisant, qui sont parfois les mêmes personnes, acceptent le système. Et pour que le système soit accepté, il faut qu'il soit juste. Il n'est pas de pire système que celui qui donne le sentiment que les bénéficiaires ne seraient pas des « ayants droit », mais des profiteurs. C'est la raison pour laquelle la lutte contre la fraude sociale doit être une priorité absolue. C'est la meilleure garantie pour éviter les discours populistes qui finalement visent à remettre en question des mécanismes hérités du Conseil national de la Résistance. »*

PPL cosignée tendant à réformer le Conseil économique, social et environnemental



Avec le CMJ de Nîmes

Visites du Sénat

Chaque année, je reçois plusieurs groupes, notamment des scolaires ou des membres des Conseils Municipaux des Jeunes (CMJ) du Gard, au Sénat. La démocratie s'apprend dès le plus jeune âge. Au-delà des cours d'instruction civique, quoi de plus concret que de visiter les lieux de pouvoir. **J'invite ceux qui souhaitent organiser une telle visite à contacter mon Cabinet parlementaire.**



Visite du CMJ des Angles

Retour du loup dans les Cévennes gardoises

Le retour du *canis lupus* dans les communes septentrionales du département inquiète notamment les éleveurs. **J'ai ainsi saisi le gouvernement pour prévenir ce phénomène** qui devrait s'intensifier dans les mois à venir.

Fédération française de course camarguaise

La FFCC a vécu, ces derniers mois, une grave crise. Dans ce cadre, j'ai essayé d'**accompagner cette Fédération qui a un rôle déterminant dans le développement des traditions et le développement de la race Camargue.**

La course camarguaise est un poumon économique et



un vecteur social qui fait vivre non seulement les acteurs du secteur (raseteurs ou organisateurs), mais aussi de nombreux agriculteurs et commerçants.

Ma position sur l'utilisation des néonicotinoïdes

Dans le cadre de la loi sur la reconquête de la biodiversité, j'ai soutenu l'amendement de François Grosdidier visant à **interdire l'utilisation des produits contenant des substances de la famille des néonicotinoïdes suspectée d'être un facteur déterminant dans la mortalité des abeilles.**

Même si l'amendement en question n'a pas été retenu, le texte final a prévu cette disposition. C'est une bonne nouvelle pour les apiculteurs des Cévennes qui ont vu leur production labellisée en AOC.



La fausse bonne idée du 20% de bio dans les cantines

Dans le cadre de la PPL visant à favoriser l'ancrage territorial de l'alimentation, j'ai voté contre la disposition concernant le seuil de 20% de produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective. **La part de « bio » ne représente encore que 4,14% de la surface agricole utile nationale.** Cette obligation aurait impliqué d'importer massivement des produits « bio » de l'étranger.

J'ai donc privilégié, avec mes collègues, le renforcement des produits issus d'approvisionnements en circuits courts et l'introduction de produits français de grande qualité, comme ceux labellisés label rouge, IGP, AOC, AOP ou « les produits fermiers » ou les « produits de montagne ».

Le riz de Camargue à la carte du restaurant du Sénat

Après la semaine gardoise au Sénat, nous avons pu convaincre, avec Vivette Lopez, d'inscrire le riz de Camargue, et certains vins des Costières, à la carte du restaurant du Sénat. Symbolique, cette mesure permet un rayonnement supplémentaire à nos produits du terroir et nos agriculteurs.

La section Trufficulture du Sénat renaît

Grâce à l'action du gardois Michel Tournayre, Président de la Fédération française des trufficulteurs, et à mon intervention, la section « truffe » a vu à nouveau le jour. Elle traitera également de l'olive et de l'oléiculture. C'est donc une très bonne nouvelle pour notre département où sont cultivés ces deux produits d'exception, que je compte bien défendre puisque j'ai été élu, par mes pairs, avec mon collègue Claude Bérit-Débat, **co-Président de cette section.**



Contrôle du gouvernement :

QOSD : Soutien de la riziculture française - *Après le retour, enfin, à l'aide couplée, j'ai dénoncé le non paiement des MAEC.*

QE : Traçabilité de la viande issue de l'abattage selon la règle générale - Difficultés dans la collecte des matières à risques spécifiées - Difficultés de la filière « fruits et légumes » en zone frontalière - Application de la nouvelle PAC et sanctions financières des bergers cévenols - Danger des annonces du centre international de recherche sur le cancer pour les éleveurs français.

Travail législatif :

PPL cosignée en faveur de la compétitivité de l'agriculture et de la filière agroalimentaire.

Contacts

Cabinet parlementaire

Nîmes

8, quai de la Fontaine
30000 NÎMES

Antoine ROGER

Portable : 06 12 83 56 70
Adresse électronique :
antoine.roger.senat@gmail.com

Pour suivre mon actualité

Mon blog : <http://www.jean-paul-fournier.com>
Facebook : www.facebook.com/JeanPaulFournier30
Twitter : https://twitter.com/j_paulfournier

Paris

15, rue de Vaugirard
75291 PARIS cedex 06

Sophie ROUBERTIE

Téléphone : 01 42 34 29 29
Portable : 06 62 57 92 95
Adresse électronique : jp.fournier@senat.fr

